



## DÉCISION DU MAIRE

N° 2024 – 164

*Nomenclature @CTES : Domaine et Patrimoine / Locations*

### **CULTURE ET SPORT**

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CINEMA-THEATRE LE CYCLOPE AU PROFIT DE MARIE GUIBOURT**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté municipal AP24-172 du 19 juin 2023 relatif à la délégation de fonction du maire à la 4<sup>ème</sup> adjointe, Sylviane Toulon ;
- Considérant la demande de Marie Guibourt, de présenter la sortie de résidence de l'artiste Florence Trébuchon au Cinéma-théâtre Le Cyclope le 31 août 2024 à 18h30 ;
- Considérant la nécessité de mettre en scène cette représentation ;
- Considérant que la municipalité souhaite soutenir la création locale ;

### **DECIDE**

- De l'autoriser, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition du Cinéma-théâtre Le Cyclope au profit de Marie Guibourt, aux conditions suivantes :
  - Local : Cinéma-théâtre Le Cyclope,
  - Durée : du 26 août au 1 septembre 2024, tous les matins de 9h à 12h
  - Montant : à titre gracieux ;
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout avenant à cette convention selon les besoins de la collectivité



A Tonnerre, le 13 août 2024

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH

Maire de Tonnerre